



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE



EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra à la salle de l'édifice Bernardin-Hamann dans le secteur St-Méthode le lundi 11 novembre 2019 à 19h30, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

540, rue des Castors - lot 5 134 827 du cadastre du Québec

Demande de dérogation mineure afin de régulariser l'empiétement de la résidence existante dans la marge latérale droite. La résidence, construite en 1994 suite au permis numéro 94-00-38, est implantée à 1.29 mètres de la ligne latérale droite et à 5.61 mètres de la ligne latérale gauche, alors que le règlement de zonage numéro 69-07 prescrit une largeur latérale minimale à 2 mètres, et une largeur minimale combinée des deux marges latérales de 6.1 mètres;

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de cette séance du conseil.

Donné à Adstock, ce 25 octobre 2019.

La directrice générale,

(signé)

Julie Lemelin